

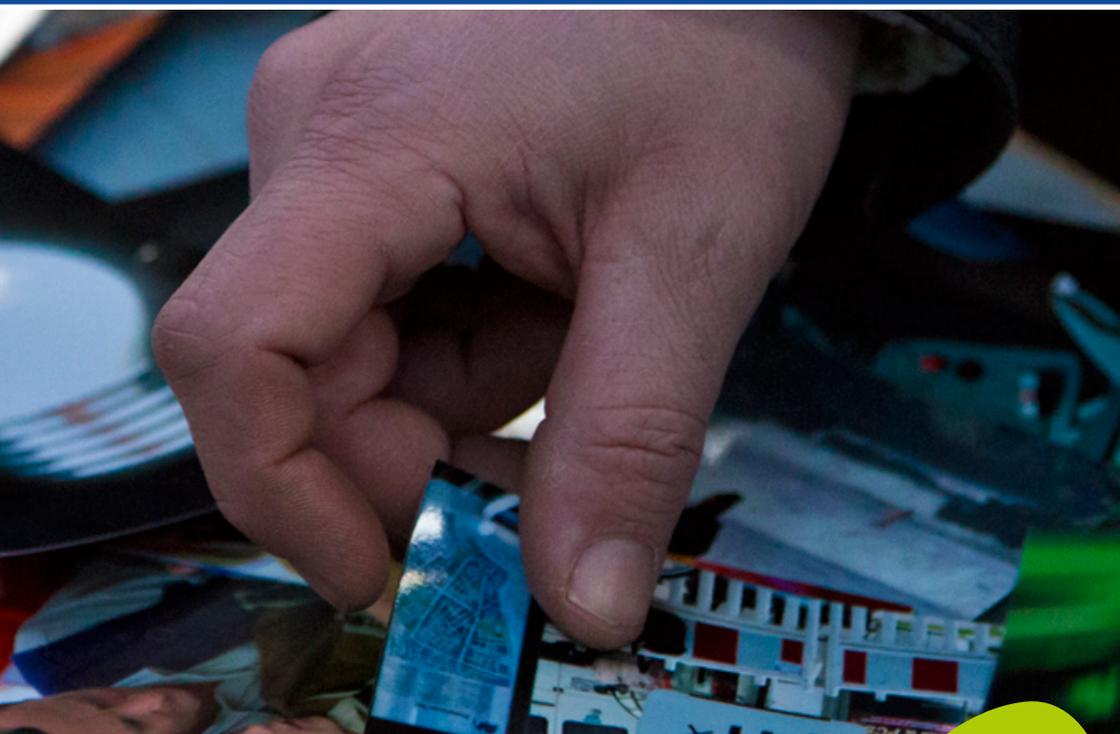
**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

l'association



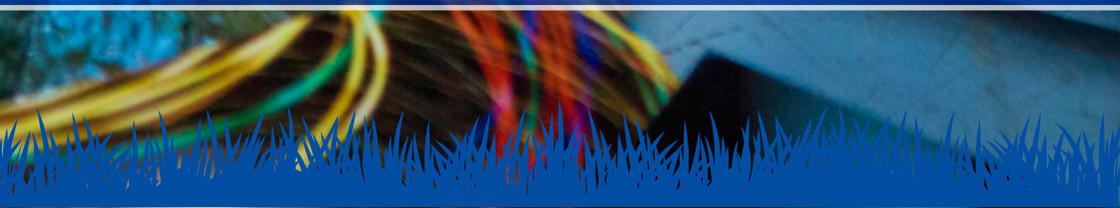
**ON POUSSE**

(super !) marché alternatif & coopératif



## DEVENIR SOCIÉTAIRE

Soutenir un projet éco-responsable impliqué  
dans la vie sociale et économique des Ardennes



# Notre charte



Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif de :

**développer  
l'agriculture  
biologique**

*dans un esprit d'équité  
& de coopération.*



*En partenariat avec les groupements de producteurs,  
nous créons des filières équitables fondées sur*

**le respect de critères sociaux  
et écologiques exigeants.**

*Nous nous engageons sur*

**la transparence de nos activités  
et la traçabilité de nos approvisionnements.**

*Présents dans les instances professionnelles,*

**nous veillons à la qualité  
de l'agriculture biologique.**

*Nos magasins Biocoop sont*

**des lieux d'échanges et de sensibilisation  
pour une consom'action responsable.**

**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

*Livret sociétaire conçu par On Pousse - Biocoop*

*Crédits photographiques :*

*©On Pousse - Photos par A.B. et F.P.*

*Edition numérique*



**Vous souhaitez nous soutenir ?**

**MERCI** \_\_\_\_\_

Pour installer rapidement et développer son activité commerciale, la future SCIC On Pousse a besoin de rassembler une quantité importante de financement. Pour exemple ces moyens serviront à financer les travaux et l'aménagement dans le local commercial, financer le stock initial de l'activité de commerce, constituer les besoins en fonds de roulement et trésorerie initiaux...

Seuls nous allons plus vite, ensemble nous irons plus loin. La Bio demande de la ressource humaine, du travail et de l'intelligence. C'est pourquoi notre coopérative bio ardennaise est l'outil privilégié pour un développement économique concerté, solidaire, équitable entre tous les acteurs, du producteur au consommateur.

**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

**ON POUSSE**

# SOUSCRIRE À DES PARTS DE CAPITAL DANS UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF (SCIC)

## C'est quoi une SCIC?

Une *Société Coopérative d'intérêt collectif* est une société commerciale de droit coopératif. Elle partage le principe «1 personne = 1 voix» (quel que soit le nombre de parts sociales possédées). Ce statut a pour particularité l'obligation d'avoir plusieurs collèges non-majoritaires, d'avoir un «intérêt collectif» et la mise en réserves (impartageables) d'au minimum 57,5% de ses bénéfices. C'est aussi le seul statut commercial permettant aux collectivités territoriales d'investir.

## Qu'est-ce qu'une part dans la coopérative ?

*C'est un titre de copropriété.* La coopérative est à capital variable : l'achat et le remboursement de parts est libre. La valeur de celles-ci ne sont pas soumises aux lois du marché : le montant des parts sociales reste fixé à sa valeur initiale de 150 €. Prendre une part dans la coopérative signifie s'engager pour soutenir le projet Biocoop - On pousse.

## Qu'est-ce que le capital social de la coopérative ?

*L'ensemble des parts sociales souscrites* forme le capital de la coopérative. Il garantit la solidité de la société. Il permet à la coopérative de développer de nouveaux services, de constituer un fonds de garantie et d'investissements nécessaires à son développement.

## Qui peut acquérir une part sociale et devenir sociétaire ?

*Toute personne physique ou morale souhaitant agir de manière concrète* pour le développement d'un commerce éco-responsable. Les profils sont alors variés :

- des agriculteurs et transformateurs labélisés,
- des particuliers,
- des salariés,
- des entreprises, associations, ...
- des collectivités territoriales

## Qu'en est-il de notre SCIC ?

*Elle est composée de 4 catégories* de «coopér'acteurs» sociétaires :

- Produc'acteurs 30%
- Consom'acteurs 30%
- Salariés 25%
- Partenaires économiques 15%

Nous nous rejoignons autour d'intérêts communs qui sont la *promotion de l'agriculture biologique paysanne et de proximité*, la promotion de *modes de consommation responsables* et le *développement de l'économie locale*.

# POURQUOI DEVENIR SOCIÉTAIRE ?

Devenir sociétaire c'est tout d'abord **un engagement et un investissement !** C'est un placement où votre argent sera utilement placé dans une structure qui vous appartiendra, transparente et qui va avoir une activité commerciale membre d'un réseau national en croissance tout en **participant activement à une économie locale, non financiarisée et circulaire**. De plus vous **soutenez une production écologique locale** et des **emplois directs et indirects**. Par ce geste vous obtenez également **un intéressement et des avantages** détaillés ci-dessous. C'est aussi financer un lieu : «La CLIC».

## Prendre le pouvoir ! Participer concrètement à la vie de la coopérative

Si vous devenez sociétaire, vous obtenez 1 voix, c'est à dire un pouvoir décisionnel dans la coopérative.

Au-delà de l'Assemblée générale, votre pouvoir réside aussi dans votre droit à :

- Vous présenter aux élections, notamment du conseil d'administration
- Participer aux organes de vie de la coopérative et principalement les groupes de travail
- Agir comme sociétaire au sein de l'association du lieu «La CLIC»

Prenez en main votre coopérative !

Notre crédo ? **Qui travaille décide !\***

\* *Principe* : Principe du Familistère de Guise : «Capital, travail, talent» qui prône l'investissement dans l'oeuvre commune, pouvoir en proportion du travail fourni et selon le talent (technique, initiative, responsabilité, etc.)

## Avantages fiscaux

Les particuliers qui investissent et deviennent ainsi sociétaires, bénéficient d'une réduction de 25% du montant de la souscription sur leur impôt sur le revenu en s'engageant à garder leur capital au moins 5 ans dans la coopérative.

## Rémunération des parts ?

A partir de la cinquième année et en cas d'exercice excédentaire, l'Assemblée générale a le droit de décider une rémunération des parts, plafonnée légalement à 42,5% des bénéfices.

## Des contreparties ?

La préfiguration au magasin Biocoop, prévoit que les contreparties porteront sur l'adhésion à l'association «La CLIC».

# PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Hypothèse basée sur une surface de vente (SV) de 350 m<sup>2</sup>, bâtiment total de 700 m<sup>2</sup> : 350m<sup>2</sup> SV, 150m<sup>2</sup> stock, 50m<sup>2</sup> administratifs et salariés et 150m<sup>2</sup> pour le tiers-lieu «La CLIC».

## BESOINS

## RESSOURCES

**TOTAL : 700 000€\***

**170 000 euros**

Travaux : aménagements et installations

**260 000 euros**

Matériel et outillage  
Dont 100 k€ de mobilier

**70 000 euros**

Frais immobiliers et d'établissement

**30 000 euros**

Frais d'ouverture : communication, etc.

**170 000 euros**

FONDS DE ROULEMENT :  
Stock de départ + Trésorerie

Capitaux propres

(Min 20% total)

**OBJECTIF :**

**100 000 euros**

Capital social

**50 000 euros**

Comptes Courants d'Associés

«Quasi-fond propres»

**200 000 euros**

«Prêts/Titres Participatifs»  
: Defi Bio (Biocoop), France Active, Socoden (UR SCOP)

Emprunts

**350 000 euros**

Partenaires bancaires : NEF +  
banque(s) courante(s)

\* **TOTAL des besoins** : estimation moyenne comprenant divers variables, notamment des travaux importants, hors achat du bâtiment

### Quel risque sur l'investissement ?

Comme pour toute prise de part sociale dans le capital d'une Société Anonyme, il existe une prise de risque, et souscrire au capital social de la coopérative ON POUSSE ne déroge pas à la règle.

Cependant **le risque est calculé et se limite par plusieurs facteurs** : notre profonde ambition à contribuer au développement de notre territoire, auquel s'ajoute une croissance forte et constante du marché de la Bio en France (+17% en 2017), doublé d'un intérêt majeur des français pour des produits bio et locaux. Autre gage de confiance : Biocoop enregistre une sortie de réseau très faible au regard de son développement national et un taux de pérennité à 5 ans de l'ordre de 98%, contrairement au taux national de 49%.

S'il n'existe pas de risque zéro, le projet de magasin Biocoop est pensé pour réussir, et souscrire au capital social de la coopérative **ON POUSSE est avant tout un acte militant.**



# CE PROJET QUI DEVIENT AUSSI LE VÔTRE !

Un magasin **biocoop**  
ardennais

À Charleville-Mézières, un grand marché permanent de produits locaux, biologiques et écologiques



## COMMERCE BIO

300 à 400m<sup>2</sup>  
Env. 5 000 références  
5 à 7 salariés

Fruits &  
Légumes  
de saison

VRAC :  
plus de 200  
références

Service  
Arrière  
Découpe

Epicerie  
Salée et  
Sucrée

Eco-produits  
Cosmétique  
Hygiène

Frais et  
Ultra-frais

## «La CLIC»

Tiers-lieu  
Min. 100m<sup>2</sup>

Activités  
diverses en  
prolongement  
de la  
coopérative

## Un magasin, des engagements !

Nous créons un magasin coopératif pour **répondre aux besoins des producteurs bio, des consommateurs et des travailleurs**. Avec la coopérative de magasins indépendants Biocoop, nous faisons :

- **Du local bio**, dès que possible !
- **Des prix équitables !**

Mais aussi :

- 100% labellisé bio
- 0% d'OGM
- Du Vrac au maximum : réduction du gaspillage et des prix.

... Et bien plus encore !!

## «La CLIC», un tiers-lieu de coopération !

Dans la continuité des valeurs de notre coopérative, **la CLIC est un lieu de partages et d'innovations culturelles, écologiques et sociaux**.

Des ateliers et actions se dérouleront dans le cadre d'une réflexion globale qui inclut la santé et le respect de la vie, notamment. Les projets en cours sont :

- Cuisine pédagogique
- Espace non-marchand
- Multi-modalité pour diverses activités : réunions, conférences, projections, etc.

... Venez y développer votre projet !

## Complémentarité : un lieu, deux structures

Deux structures interdépendantes, où l'adhésion annuelle à «La CLIC» donnera accès à des avantages commerciaux dans le magasin.



**Vous vous posez encore des questions ?  
Contactez-nous !**

Par mail :  
[onpousse08@gmail.com](mailto:onpousse08@gmail.com)

Par téléphone :  
06.85.99.69.62  
(Clovis - futur directeur)

Par Facebook :  
[www.facebook.com/onpousse](http://www.facebook.com/onpousse)  
(Lien)

Retrouvez plus d'informations sur le site internet dédié au projet :  
[www.onpousse-biocoop.fr](http://www.onpousse-biocoop.fr) (en construction)

Tout sociétaire est dans **son droit et devoir** de demander à avoir accès aux documents prouvant la bonne foi et la transparence du projet. Ecrivez-nous pour recevoir :

- Le projet de Statuts
- (A venir) Le Plan d'Affaire

**Vous souhaitez télécharger** (cliquer sur l'hyperlien) :

- Rapport d'Activité 2017 - Biocoop S.A. lien PDF
- Cahier des charges Biocoop : Lien PDF
- (Fournisseurs) Critères de choix produits 2018 de Biocoop : Lien PDF

Vous souhaitez vous investir concrètement dans la naissance de ce projet, n'hésitez pas à nous contacter.

Différents groupes de travail existent.

